

[1 lettre autographe signée
de Jules Claretie à Jules
Massenet, Paris, 20 octobre
1893]

Claretie, Jules (1840-1913). [1 lettre autographe signée de Jules Claretie à Jules Massenet, Paris, 20 octobre 1893]. 20 octobre 1893.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisationcommerciale@bnf.fr.

Marsenet

Conservatoire National

Paris, le 29 Octobre 1893

de Musique

et
de Déclamation.

CABINET
DU
Directeur

Mon Cher Ami!

Je me promettais la joie de vous
voir ici à l'Hôtel de Ville. J'avais la
bonne fortune de me placer en face de vous. Je
crois que seule la faute vous auriez empêché
de le passer. Mais si c'est un républicain
même, c'est plus. J'espère que ce ne sera
rien. Vous entendez bien que je vous ferai
le plaisir avec vous et que je ne veux
vous donner qu'une chose digne de vous.
Si je n'aurais pas eu le plaisir de vous
cette semaine (vrai, j'aurais pu jeter
peu de choses, ce serait fait. Je reprends
demain les répétitions de la police de

(Faint, mostly illegible handwriting, possibly bleed-through from the reverse side of the page)

M. de Corcel. Jusqu'au 24 je 'serai
parfaitement absent. Pas moyen de
savoir. Mais au lendemain du 15 Mars
Bordeaux je 'me mets tout à la Maison
et je 'donnerai à ce Prans qui à cette
heure n'est qu'un faux Prans, une
certaine Prans d'un maître de la Prans.
Oyez confiance mon cher Prans, et
donnez moi les nouvelles de M. Higgins
quand vous l'aurez vu. Je suis aussi
intéressé que vous à ne voir personne
qui ne sache qui ne puisse pas vous
comprendre. Je vous aime en je
vous aime.

De tout cœur
Julien Claret